A group of people looking at a mountain

Description automatically generated with low confidence

Appel d’offres pour la sélection d’un bureau de formation ou des consultants pour la mise en œuvre des sessions de formation en économie sociale et solidaire (ESS) au profit des partenaires institutionnels et sociaux du projet JEUN’ESS

Janvier 2023

# 

**1- Contexte général**

Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire en Tunisie sont dans la majorité des structures naissantes et n’ont pas encore atteint un stade de développement leur permettant de résister à des crises comme celle de la COVID-19. La pandémie a en effet accru leur vulnérabilité en raison notamment des mesures de confinement total qui les a contraintes à ralentir, voire arrêter leurs activités.

En l’absence d’un appui et d’un accompagnement spécifiques, ces organisations risquent la fermeture définitive avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves sur des milliers de personnes qui courent le risque de se retrouver sans emploi ou d’être contraints de travailler dans l’informel. Ce constat explique à lui seul l’urgence de fournir un appui à ces organisations pour assurer dans un premier temps leur survie et leur permettre dans un deuxième temps de se développer et d’élargir leurs activités afin qu’elles continuent à jouer leur rôle en tant qu’acteur de développement local.

C’est dans ce cadre que le projet JEUN’ESS a mis en place trois fonds pour promouvoir l’économie sociale et solidaire dans 7 gouvernorats (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili) :

1- Le « Re-Fund Challenge » pour appuyer les structures de l’ESS en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de continuité efficace. Il s’adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux aux structures de l’ESS bénéficiaires.

2- Le « Social Innovation Fund », pour appuyer la création de nouvelles structures de l’ESS et/ou consolider des structures de l’ESS existantes.

3- Le « Community Fund » pour appuyer le rôle des collectivités locales dans la promotion de l’ESS.

Le projet JEUN’ESS mis en œuvre par l’Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l’Economie et de la Planification s’inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d’Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l’Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l’Economie et de la Planification et l’Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l’inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L’Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

**2- Objet de l’appel d’offres**

La présente consultation vise à sélectionner un bureau de formation ou des consultants pour la mise en œuvre d’une session de formation en Economie Sociale et Solidaire (ESS) au profit des partenaires institutionnels et sociaux du projet JEUN’ESS.

**3- Objectifs et résultats de la mission :**

**3-1 Objectif général de la formation**

L’objectif général de la session de formation est de renforcer les capacités des partenaires institutionnels et sociaux du projet JEUN’ESS en matière d’économie sociale et solidaire.

**3-2 Objectifs spécifiques de la formation**

Les objectifs spécifiques de la session de formation sont les suivants :

- Maitrise du Concept, des principes et des fondements de l’ESS,

- Appréhender le cycle de montage, d’incubation et de suivi d’un projet de l’ESS (de l’opportunité, à l’idée à la structuration),

- Appréhender l’impact de la promotion de l’ESS sur la transition vers l’économie formelle et la création des emplois décents ;

**2-3 Résultats attendus :**

Les résultats attendus de la session de formation sont :

- RA1 : Les fondements, les principes et les concepts de l’ESS sont acquis,

- RA2 : la compréhension du cycle de montage, d’incubation et de suivi d’un projet de l’ESS est renforcée.

- RA3 : l’impact de la promotion de l’ESS sur la transition vers l’économie formelle et la création des emplois décents est appréhendé par les participants.

**4- Les tâches du soumissionnaire**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la session de formation, le bureau de formation est appelé à :

- Mobiliser Deux (02) formateurs en accompagnement des projets de l’ESS ;

- Proposer et affiner le programme de la session de formation, en coordination avec l’équipe du projet JEUN’ESS,

- Préparer les supports de formation afférant à la session de formation,

- Animer et s’assurer de la bonne tenue des travaux de la session de formation et des interactions avec les participants en vue d’atteindre les objectifs visés ;

- Fournir toute la documentation nécessaire pour la formation,

- Etablir un rapport d’évaluation des travaux des ateliers de la session de formation en se basant sur des questionnaires dument remplis par les participants ;

- Finaliser le rapport général des ateliers de formation, incluant les supports de formation développés, une synthèse du déroulement des travaux y compris les discussions avec les participations, le rapport d’évaluation ainsi que les recommandations liées aux besoins futurs en formation.

- Soumettre ce rapport général à l’OIT au plus tard 10 jours après la date de fin de déroulement de l’atelier de formation.

**5- Approche méthodologique**

Pour la réalisation de cette session de formation et en relation avec les objectifs visés, la démarche préconisée sera basée essentiellement sur la pédagogie active. Elle s’appuie sur une approche participative et interactive axée sur l’action : travail en groupe, études de cas, illustration d’exemples, analyse des pratiques, mise en situation, auto-évaluation, et feedback / retour collectif. Il va sans doute qu’une contextualisation prenant en compte les spécificités du contexte local et du secteur d’intervention.

L’approche préconisée pour cette formation devrait allier :

- Des sessions de présentation et d’apport théorique visant à présenter aux participants les fondements, les principes et les concepts de l’ESS

- Des activités d’apprentissage visant à mettre en pratique pour fins d’appropriation les différents concepts, démarches et outils présentés

La méthodologie préconisée pour l’animation des sessions de formation associera les volets suivants :

- Elaboration du contenu des modules de formation ;

- Coordonner avec l’équipe du projet JEUN’ESS ;

Toute autre démarche nécessaire, identifiée en étroite concertation avec l’OIT.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu’un programme détaillé de la session de formation doivent être présentés par le bureau de formation.

**6- Groupe cible :**

Le groupe cible de la session de formation est composé des :

- Représentants des partenaires institutionnels et sociaux du projet JEUN’ESS

**7- Déroulement de la mission :**

Pour les taches ci-dessus mentionnées, le bureau de formation sera engagé pour 20 jours de travail selon la répartition suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités** | **Durée (jours)** |
| Préparation de la session de formation | 04 |
| Animation de quatre (4) sessions de formation (03 jours X 02 formateurs 04 sessions) | 12 |
| Préparation des livrables | 04 |
| Total | 20 jours |

Les sessions de formation seront mises en œuvre comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu | Nombre de participants |
| Hammamet | 30 |
| Hammamet | 20 |
| Sousse | 40 |
| Djerba | 30 |

Les sessions de formation auront lieu durant le mois de février 2023. Un calendrier des dates du déroulement des ateliers sera fixé en commun accord avec le bureau ou les consultants sélectionnés

**8- Livrables :**

Le bureau de formation devra produire et soumettre à l’OIT, en langue française, l’ensemble des documents suivants :

- Une note méthodologique et un programme détaillé de la session de formation ;

- Le contenu de la formation et les supports pédagogiques,

- Le rapport de déroulement des sessions de formation ;

**9- Qualification du bureau de formation :**

Le bureau soumissionnaire sollicité doit disposer d’une solide réputation et d’une bonne crédibilité dans le domaine de la formation notamment :

- une expérience en mise en œuvre des sessions de formation,

- une expérience en élaboration des outils de formation et d’accompagnement ;

- une expérience en économie sociale et solidaire ;

- une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l’OIT et une bonne connaissance de son mandat serait également un atout.

**10- Profil des formateurs :**

**9-1 Formation :**

Formation supérieure en sciences économiques, sciences sociales, en économie sociale et solidaire, agronomie, management ou autres domaine connexe ;

**9-2 Expérience professionnelle :**

- 5 ans d'expériences professionnelles avec le diplôme de maitrise, de préférences dans les projets de développement de préférence liées aux politiques d’emploi, d’insertion professionnelle, de l’économie sociale et solidaire ;

- Expérience en accompagnement des projets de l’ESS ;

- Expérience en élaboration des outils de formation et des d’accompagnement des projets ;

- Expérience de formation en économie sociale et solidaire ;

- Connaissance du contexte régional en matière de création d’emplois en général et en économie sociale et solidaire serait un atout ;

- Une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l’OIT et une bonne connaissance de son mandat serait également un atout ;

- Une expérience avec les projets financés par l’Union Européenne,

- Expérience significative en matière d’appui et de renforcement des capacités des acteurs de l’ESS

- Compétences confirmées en conception des programmes de formation,

- Expérience significative en matière de l’animation des sessions de formations ;

- Maîtrise des méthodes et des techniques de la pédagogie active et interactive et des techniques de facilitation

- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

**11- Modalités de soumission des candidatures :**

Les bureaux de formation intéressés doivent fournir les documents suivants :

**A- Dossier administratif :**

- Document du registre national des entreprises (RNE) du bureau de formation ;

- Références du bureau de formation :

- CVs des deux (02) formateurs ;

**B- Dossier technique :**

- Note méthodologique de la mise en œuvre de la prestation :

- Programme détaillé de la session de formation ;

**C- Dossier financier :**

Le dossier financier doit indiquer le coût total (en HT et en TTC) de la réalisation de la prestation, à savoir :

- Les honoraires des experts

Le volume total d’expertise est estimé à 20 H/J.

L’hébergement des formateurs sera pris en charge en pension complète par le projet JEUN’ESS durant les jours de la session de la formation.

**12- Modalités de paiement :**

Le paiement du soumissionnaire retenu sera effectué selon la modalité suivante :

100% après la remise et la validation de tous les livrables.

**13- Soumission des offres**

Les bureaux de formation intéressés sont invités à envoyer leurs dossiers de candidatures par courrier électronique à l’adresse suivante : [belgecem@ilo.org](mailto:belgecem@ilo.org) et en copie [infos.jeuness@gmail.com](mailto:infos.jeuness@gmail.com) au plus tard le 08 février 2023 à 23h59. Merci de mettre « FORMATION ESS - JEUNESS » dans l’objet du mail.

Tout dossier soumis après cette date ne sera pas pris en compte.